

Les missions du GARIE

Accompagner et professionnaliser les SIAE

- Service questions-réponses (droit, législation...)
- Accompagnement individualisé des SIAE
- Accompagnement collectif par filière et /ou thématique
- Accompagnement des porteurs de projet
- Proposition de formations
- Conseil en ingénierie de formation

Nos registres d'intervention : les pratiques d'insertion, la qualité des pratiques sociales, la formation, la prévention des risques, la gestion, l'analyse financière, les stratégies de développement, la commande publique,...

Informier et promouvoir l'IAE

- Capitalisation des données sur l'IAE
- Veille législative, juridique, sociale, ...
- Communication sur le secteur et ses actualités
- Organisation d'évènements

Apporter une expertise de l'IAE

- Participation aux groupes de travail et instances relatifs à l'IAE
- Contribution aux manifestations initiées dans le champ de l'insertion
- Développement de partenariats avec les acteurs de l'insertion, de la formation, de l'emploi et de l'économie

www.iae-aquitaine.org

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site, vous y trouverez un annuaire des structures de l'IAE en Aquitaine, toutes les actualités du secteur, les offres d'emploi, les textes législatifs et bien plus encore !



GARIE

28 avenue Gustave Eiffel

33600 Pessac

Tel : 05 57 89 01 10

Fax : 05 56 36 96 84

Mail : garie.aquitaine@orange.fr

Site : www.iae-aquitaine.org



Le Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'activité Economique



Solidarité
Accompagnement
Initiative
Innovation
Insertion

Des initiatives depuis plus de 30 ans...



Le secteur de l'**IAE** est né à la fin des années 1970, dans un contexte de crise économique. Les travailleurs sociaux et militants associatifs sont à l'origine des premières initiatives. Leur objectif était de contribuer à la réinsertion des personnes en difficulté et de les sortir d'une logique d'assistance.

L'originalité de cette démarche : expérimenter de nouvelles approches alliant travail social et production économique.

...qui luttent contre l'exclusion

Le dénominateur commun des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) est l'utilisation du support « travail » comme outil afin de faciliter une insertion sociale et professionnelle durable. Elles sont conventionnées par l'Etat et concluent des contrats de travail avec des personnes agréées par Pôle emploi en raison des difficultés particulières qu'elles rencontrent pour accéder à un emploi (titulaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes sous main de justice,...).

Salarier des personnes en difficultés sociales et professionnelles

Favoriser l'évolution personnelle et professionnelle

Les structures de l'IAE ont pour mission de...

Renforcer les qualifications et les compétences

Agir pour l'accès à l'emploi durable et la formation

La richesse du secteur

Dans 30 secteurs d'activité et plus de 80 métiers, les structures de l'IAE accompagnent, redynamisent socialement et requalifient professionnellement des personnes en difficulté.

Les structures prestataires de biens et de services

- **67 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)**
Embauche de personnes en contrats aidés sur des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale. L'ACI est dans le secteur non marchand.
- **53 Entreprises d'Insertion (EI)**
Embauche de personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), dans un objectif de production et de commercialisation de biens et de services. L'EI est dans le secteur marchand.
- **9 Régies de Quartier (RQ) et Régies de Territoire (RdT)**
Embauche de personnes, qui vivent dans un quartier d'habitat social, sur des services de proximité. La plupart des régies ont un conventionnement ACI et/ou EI.

Les structures de mise à disposition de personnel

- **15 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)**
Embauche de personnes sous contrat de travail temporaire pour une mise à disposition dans des entreprises. L'ETTI est dans le secteur marchand.
- **45 Associations Intermédiaires (AI)**
Mise à disposition des personnes auprès de particuliers, associations, collectivités et entreprises à titre onéreux, pour réaliser des travaux divers. L'AI est dans le secteur marchand.

189 structures en Aquitaine en 2010
12 500 salariés en insertion
1 000 salariés permanents

Source : chiffres GARIE 2010

www.iae-aquitaine.org

La naissance du GARIE

Les 4 réseaux qui composent le GARIE aujourd'hui ont souhaité approfondir, en 2003, le partenariat existant en créant une association déclarée. Ces réseaux sont regroupés physiquement (depuis 2004) et techniquement (depuis 2008) sur une plateforme commune à Pessac.



Le fonctionnement des réseaux

